



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHERON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 68/23 – MODIFICATION DES TARIFS DES PHOTOCOPIES DE LA REGIE DE LA MEDIATHEQUE- ECOLE DE MUSIQUE ANNE SYLVESTRE

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020,
- Vu l'arrêté N° 243/2022 nommant Céline MAZUR-SOULET régisseur,
- Vu l'arrêté N° 509/2021 modifiant la régie des recettes pour la médiathèque municipale,
- Vu la nécessité de procéder à une tarification pour les demandes du public pour des photocopies à la médiathèque-Ecole de Musique ANNE SYLVESTRE,

APPROUVE la tarification pour la réalisation de photocopies à destination du public de la façon suivante :

- 10 cts : A4 noir/blanc
- 20 cts : A3 noir/blanc
- 60 cts : A4 couleur
- 1,20 € : A3 couleur

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 27 juillet 2023

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le 02 AOUT 2023
Et de la publication ou notification le 02 AOUT 2023